



# Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et vallée de l'Outaouais)

## Rapport annuel Juillet 2024 — Juin 2025



Septembre 2025

## Table des matières

1.	Le CPQVO.....	2
1.1	Mission, vision et valeurs.....	2
1.2	Notre structure .....	2
1.3	Le conseil d'administration .....	3
1.4	Le bureau provincial.....	3
2.	Le niveau national.....	4
3.	Nos partenariats .....	5
3.1	Le partenariat avec les forces armées canadiennes.....	5
3.2	Le partenariat estival avec les autres ligues .....	5
4.	L'année 2024-2025 .....	6
4.1	L'escadron 925 Edmond-Lanthier.....	6
4.2	Le retour du congrès en 2024-2025.....	6
4.3	Un nouveau site internet .....	7
4.4	Les publications.....	7
4.5	L'art oratoire .....	7
4.6	Le Trophée de la présidence .....	8
4.7	L'échange international .....	8
5.	Les finances .....	8
5.1	Réalités financières du CPQVO .....	8
5.2	Incidents.....	9
5.3	Des réussites en matière de financement .....	10
6.	Nos enjeux pour la prochaine année.....	10
	Médaille du couronnement du Roi Charles III .....	11

## **1. Le CPQVO**

La Ligue des cadets de l'Air du Canada (Québec et vallée de l'Outaouais) (CPQVO) constitue un comité provincial autorisé par la Ligue des cadets de l'Air du Canada (LCAC ou siège national). Le CPQVO est un organisme incorporé dans la province de Québec depuis 1976. Le CPQVO est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les lois de la province de Québec, et dirigé par un conseil d'administration (CA) élu lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA). Le CA est responsable de s'assurer que le CPQVO respecte et réalise sa mission et respecte les lois applicables et les exigences nationales. Le CA gère les affaires financières du CPQVO en établissant un budget, mais c'est le directeur général qui gère les finances du CPQVO au quotidien, en fonction du budget approuvé par le CA. La structure organisationnelle du CPQVO s'étend aux niveaux provincial, régional et local.

### **1.1 Mission, vision et valeurs**

La mission, la vision et les valeurs du CPQVO ont été révisées en 2022 et sont en ligne avec celles établies par le siège national.

**Mission :** Promouvoir et encourager les jeunes du Québec et de la vallée de l'Outaouais à acquérir et maintenir un intérêt dans les domaines du leadership, de l'aviation et de la citoyenneté, en partenariat avec les Forces armées canadiennes et la communauté.

**Vision :** Une organisation civile progressive axée sur l'excellence à l'appui de ses membres et du programme des cadets de l'air.

**Valeurs :** L'intégrité, le respect, l'inclusivité, l'engagement, le travail d'équipe et l'amélioration continue.

### **1.2 Notre structure**

Le CPQVO compte actuellement près de 1 200 membres bénévoles qui sont répartis à la grandeur du Québec et de la vallée de l'Outaouais. La majorité de ceux-ci œuvrent au niveau local dans un de nos 94 comités répondants d'escadron (CRE). Il existe aussi des équipes régionales, composées principalement de coordonnateurs régionaux et de conseillers aux escadrons. Les onze régions du CPQVO sont réunies en 5 secteurs, comme suit :

- Secteur Nord : Régions Abitibi et Saguenay/Lac St-Jean/Nord du Québec (15 CRE);
- Secteur Sud : Régions Montérégie et Rive-Nord (22 CRE);
- Secteur Centre : Régions Estrie/Bois-Francs et Mauricie (15 CRE);
- Secteur Est : Régions Québec et Bas St-Laurent (16 CRE);
- Secteur Ouest : Régions Vallée de l'Outaouais, Montréal Ouest et Montréal Est (26 CRE).

Chaque secteur relève d'un administrateur de secteur qui est membre du CA.

## 1.3 Le conseil d'administration

Le CA avait commencé l'année 2024-2025 avec 11 administrateurs, sur un maximum permis de 15. Ce nombre a diminué pendant l'année, y compris suite au décès de Mme Claudette Pitre, et il ne reste que neuf administrateurs en août 2025. Le CA s'est rencontré onze fois pendant la période couverte par ce rapport, principalement de façon virtuelle. De plus, les membres du CA se sont rencontrés en personne en novembre 2024 pour une rencontre stratégique. D'autres rencontres virtuelles ont eu lieu tout au long de l'année par des sous-groupes du CA.

## 1.4 Le bureau provincial

Le bureau provincial est responsable des services administratifs du CPQVO et relève d'un directeur général. En plus de celui-ci, le bureau provincial compte 3 employés et engage des services de comptabilité et de support informatique.

L'équipe du bureau provincial assure la liaison entre les bénévoles, les coordonnateurs régionaux et les membres du conseil d'administration. Cette liaison est complémentaire au soutien administratif et organisationnel apporté par l'équipe aux membres de tous les niveaux. En plus de travailler en collaboration quotidiennement pour la réception, le traitement et les réponses aux courriels et appels téléphoniques reçus, l'équipe du bureau provincial s'affaire à appuyer les bénévoles dans l'exécution de leurs tâches en apportant un soutien complet aux diverses demandes et selon les besoins et événements en cours tout au long de l'année.

L'équipe provinciale comprend une nouvelle responsable des communications, qui a pris la relève en mars 2025 après le départ de Patricia. Selon les statistiques compilées pour l'année 2024-2025, le bureau provincial a envoyé environ 8 500 courriels et en a reçu plus de 25 000. Il a aussi reçu plus de 800 appels téléphoniques et en a effectués environ 650. Les appels par Teams ne sont pas comptés dans ces chiffres. Les employés du bureau provincial travaillent à distance depuis que le CPQVO a perdu accès à ses locaux à l'automne 2023.

### **Distribution des tâches principales :**

- Diane Robert assure les traitements et suivis administratifs, notamment les bourses, les assurances, les reconnaissances d'organisme.
- Manon Gravel s'occupe du traitement et suivi des dossiers de membres et des CRE en s'assurant de l'exactitude des formulaires et de la base de données nationale.
- Cynthia Morin est responsable des dossiers qui aboutissent par un événement (p.ex., loterie, art oratoire) ainsi que de la gestion des réseaux sociaux et des documents et formulaires.
- Notre directeur général, Jonathan Caisse, est responsable de la gestion du bureau et des employés. De plus, il assure la liaison avec le conseil d'administration, gère les événements et le budget selon les directives du CA et fait les suivis nécessaires avec le siège national et ses comités, ainsi que l'URSC-E et les autres partenaires du CPQVO.

En plus des dossiers principaux décrits ci-dessus, nos employés se partagent la multitude de tâches qui doivent être accomplies au niveau provincial. Une journée typique pour nos employés pourrait comprendre :

- Traiter les courriels reçus;
- Répondre aux téléphones;
- Traiter les demandes de réinitialisation de mot de passe (5 mins/demande);
- Faire le suivi des demandes en cours (p.ex. : réponses non reçues pour la loterie ou la couverture d'assurance; CPQVO-101 et 107 non reçus);
- Répondre à une demande d'aide pour remplir un formulaire de filtrage ou autre;
- Offrir une petite formation sur comment utiliser notre Intranet ou accéder à ses courriels;
- Transfert des accès d'un compte courriel (10 mins/demande);
- Mettre à jour des listes (présidents, suivis des demandes en cours, etc.);
- Traiter les dossiers de membres reçus;
- Envoyer des demandes de vérification à la Sûreté du Québec;
- Mettre à jour la base de données; et
- Planifier les événements en cours (exemple : préparation de la documentation pour l'AGA).

## **2. Le niveau national**

Le programme des cadets est un partenariat entre les Forces armées canadiennes (FAC), la Ligue navale du Canada, la Ligue des cadets de l'Armée du Canada et la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Il est dirigé par un protocole d'entente, signé en 2020, qui formalise les rôles et les responsabilités partagées à l'appui des cadets et des corps et escadrons de cadets. Le protocole d'entente est disponible à : <https://aircadetleague.com/wp-content/uploads/2020/12/DND-MOU-26-june-2020.-Francais.pdf>

Au niveau national de la Ligue, la direction est assumée par le Conseil des gouverneurs, soit un comité composé de quinze citoyens canadiens nommés à titre de représentants et/ou représentantes pour chaque province et pour les territoires. La Ligue des cadets de l'Air du Canada compte onze comités provinciaux/territoriaux (un par province et un pour les territoires). Chaque comité provincial a une entente d'affiliation avec la LCAC, signée en 2019, qui définit les rôles et obligations des deux parties. Par exemple, le siège national maintient des listes à jour de la remise des ACC9 et des rapports à l'Agence du revenu du Canada. Il maintient aussi la base de données nationale des bénévoles. Similairement, le CPQVO a une entente d'affiliation avec chaque comité répondant d'escadron. Les présidents des comités provinciaux participent à des réunions mensuelles avec le siège national pour discuter des nouveaux développements et faire des mises à jour. La communication entre le CPQVO et le siège national ne se limite pas à ces réunions mensuelles, et inclut la participation à plusieurs comités nationaux, par exemple les comités de communication, d'art oratoire et de gestion de risque.

### **3. Nos partenariats**

#### **3.1 Le partenariat avec les forces armées canadiennes**

Le programme des cadets de l'air est basé sur le **partenariat** entre la Ligue des cadets de l'Air du Canada et le programme des Cadets et rangers juniors canadiens (CRJC) du Ministère de la Défense nationale. Notre partenariat est essentiel à tous les niveaux de notre organisation et nous ne pouvons que bénéficier de son succès. La communication est essentielle pour prévenir des problèmes et pour résoudre ceux qui se présentent. Les présidents provinciaux du Québec des trois ligues (Armée, Marine et Air) ont participé à des réunions mensuelles avec le commandant et le commandant adjoint de l'Unité régionale de soutien aux cadets de la région de l'est (URSC-E). Mais il est important de noter que la communication ne se limite jamais à ces réunions mensuelles, et que le commandement de l'URSC-E est sensible à nos préoccupations; le dialogue reste constant et productif.



Les discussions et les consultations continuent lentement à tous les niveaux de l'organisation en ce qui concerne le **recadrage** du programme des CRJC. Le groupe de travail pour le recadrage comprend des représentants de la LCAC, ce qui donne l'occasion de fournir des commentaires. Entre autres, des discussions sont prévues pour réviser le programme des planeurs. Le contrat actuel ne répond pas aux normes du Conseil du Trésor du Canada et un nouveau contrat doit être négocié et mis en place. Des contrats de location entre la LCAC et chacun des comités provinciaux devront être mis en place pour l'utilisation des planeurs et des avions remorqueurs que ces derniers possèdent. Il est important de noter que tout contrat avec le CPQVO comporte des considérations supplémentaires liées au cadre législatif unique de la province de Québec. Compte tenu des complexités du sujet et de la lenteur des discussions tenues à date, il est peu probable que des changements importants soient faits dans un avenir rapproché.

Le protocole d'entente signé en 2020 entre les FAC et les trois ligues doit être renouvelé. Un groupe de travail a été créé en 2025, auquel participent deux représentants du siège national de chacune des trois ligues.

#### **3.2 Le partenariat estival avec les autres ligues**

En 2024, l'URSC-E avait approché les trois ligues des cadets pour demander leur aide à mettre en place et à soutenir la gestion leur service de cantine pour les activités estivales des cadets dans les 3 centres d'entraînement des cadets du Québec. Le CPQVO avait établi des ententes avec les 2 autres ligues et avec l'URSC-E pour fournir une avance de fonds de 15 000 \$ (5 000 \$ par ligue) pour les cantines des centres d'entraînement d'été des cadets de Valcartier, Bagotville et St-Jean. Les ententes stipulaient que, une fois les dépenses payées et l'avance de fonds de 15 000 \$ remboursée, tout profit net serait séparé de la façon suivante : 55 % resterait avec l'URSC-E et 45 % serait partagé également entre les trois ligues. Les investissements des Ligues ont été remboursées, et chacune des ligues a reçu sa part de profit, soit 2 350 \$.

En 2025, l'URSC-E a encore demandé l'appui des trois ligues des cadets pour mettre en place et soutenir la gestion du service de cantine pour les activités estivales des cadets en 2025, pour deux des trois centres d'entraînement des cadets du Québec, soit Valcartier et Bagotville. Les mêmes conditions restent en vigueur. Le rapport final n'est pas encore disponible, mais l'investissement initial des ligues a été remboursé.

## 4. L'année 2024-2025

### 4.1 L'escadron 925 Edmond-Lanthier



L'escadron 925 Edmond-Lanthier a officiellement ouvert ses portes à l'automne 2024. Cet escadron francophone est situé dans une école francophone de la banlieue d'Ottawa, à Barrhaven. Il s'agit du seul escadron francophone du CPQVO du côté ontarien de notre territoire. Son numéro représente la date de la célébration du drapeau franco-ontarien et son nom rend hommage à M. Edmond Lanthier qui a fait partie du programme des cadets de l'Air pendant plus de 60 ans, y compris comme bénévole pendant plus de 40 ans au sein de la LCAC, notamment comme président du CPQVO de 2003 à 2005. Lors de son décès en 2021, M. Lanthier était encore un bénévole actif du CPQVO.

### 4.2 Le retour du congrès en 2024-2025



Le congrès du CPQVO a refait son entrée en septembre 2024 après quatre années d'absence. Le thème du congrès, « Pleins feus sur nos bénévoles! » visait l'échange d'information entre les membres, y compris les bonnes pratiques, les ressources utilisées, les difficultés et (ou) les obstacles rencontrés. Trois sessions plénières ont offert aux membres de l'information importante concernant le partenariat avec le partenaire militaire, la Loi 25 et la gestion du risque, alors que des ateliers sur des sujets précis ont favorisé les échanges. Près d'une centaine de membres ont participé au congrès, et de nombreux commentaires ont été reçus en réponse au sondage effectué auprès des participants.

### 4.3 Un nouveau site internet



les membres qui ont une adresse courriel cadetsair.ca, mais ne contiendra que les documents qui leur sont spécifiquement destinés.

Après plusieurs mois de travail, notre nouveau site internet ([www.cadetsair.ca](http://www.cadetsair.ca)) a été mis en ligne en janvier 2025. Il contient la grande majorité des documents du CPQVO et des liens aux documents pertinents du siège national et du CRJC. Le site intranet reste disponible pour

### 4.4 Les publications

La mise à jour de nos publications a continué cette année, notamment pour leur inclusion sur le site internet. Certains documents, notamment le Guide de planification annuelle locale et régionale (CPQVO-612), sont actualisés fréquemment et la dernière version est toujours disponible sur notre site web.

### 4.5 L'art oratoire

La compétition provinciale d'art oratoire a eu lieu le 2 mai 2025 à Drummondville. Des cadets représentant dix de nos 11 régions ont participé à cette compétition en personne. La première place est allée à l'adjudant de deuxième classe Çatalkaram Hatt Sustam, de l'escadron 1 West Montréal; l'adjudant de première classe Kaeli Eklo de l'escadron 626 Châteauguay s'est classé en deuxième place, et la troisième place est allée la caporale de section Ayra Kannittayil de l'escadron 742 National Capital. Félicitations à tous les participants!



La gagnante provinciale, l'adjudant de deuxième classe Çatalkaram Hatt Sustam, de l'escadron 1 West Montréal, a représenté le CPQVO lors de la compétition nationale qui a eu lieu à Ottawa le 14 juin 2025. Elle y a gagné la médaille d'argent!

## 4.6 Le Trophée de la présidence

Les entrevues pour le Trophée de la présidence ont eu lieu la même fin de semaine que la compétition d'art oratoire, donc le 2 mai 2025 à Drummondville. Sept candidats, provenant de sept régions du Québec et de la vallée de l'Outaouais ont participé aux entrevues. Le récipiendaire 2025 du trophée de la présidence est l'adjudant de deuxième classe Nathaniel Brennan-Lee, de l'escadron 632 Phoenix.

Félicitations à tous les participants!



## 4.7 L'échange international

Le Canada n'a pas participé au programme d'échange international pendant l'été 2025. Même si l'envergure du programme est réduite suite à la pandémie, il reste actif au niveau international. Le futur de la participation des cadets canadiens reste encore à déterminer.

# 5. Les finances

## 5.1 Réalités financières du CPQVO

Le programme des cadets est souvent décrit comme étant gratuit. Évidemment, il ne peut pas être vraiment gratuit, mais il est gratuit pour les parents. En réalité, toute la population canadienne contribue à ce programme en payant des impôts. Grâce à ce processus, le CRJC paye pour la formation des cadets, leurs uniformes, le salaire des officiers, les camps d'été, etc. Le CRJC contribue également un montant annuel pour l'administration du siège national de chaque ligue. Alors pourquoi y a-t-il des cotisations pour les comités provinciaux et les comités répondants d'escadron?

Les coûts principaux au niveau provincial sont les salaires des employés, la loterie et l'entretien majeur de notre flotte de 6 avions remorqueurs et 15 planeurs :

- Salaires : Avec environ 1 200 bénévoles et des obligations fédérales et provinciales, en plus de celles du siège national et des FAC, avoir un bureau provincial avec des employés de diverses expertises est essentiel. Les dépenses encourues sont

entièrement justifiables et nos employés sont toujours occupés. Une partie critique et laborieuse de leurs responsabilités est de faire des suivis avec les CRE et de leur envoyer des rappels pour assurer le respect des obligations déjà mentionnées.

- Loterie : Le seul but de la loterie est d'aider les CRE à payer leur cotisation. La loterie demande des investissements de temps et de fonds du bureau provincial, mais ne génère aucun revenu pour le CPQVO puisque tous les profits sont retournés aux CRE participants. La proportion des recettes retenue au niveau provincial couvre les frais encourus (licence, imprimerie, poste) mais pas les salaires des employés.
- Flotte : C'est la Ligue qui met l'air dans les cadets de l'Air! Et oui, nous sommes propriétaire des avions et planeurs, alors que l'URSC-E se charge de leur entretien routinier. Les planeurs n'ont généralement pas besoin de beaucoup d'entretien, puisqu'ils n'ont ni moteur ni hélice. Par contre, les avions remorqueurs (des SuperDog) exigent un entretien régulier fréquent et un entretien majeur (et cher!) après un nombre précis d'heures de vol. Pour les fins de planification, on estime environ 225 heures de vol par avion par année. Les moteurs doivent être mis à niveau toutes les 2 000 heures de vol (donc environ huit ans) et les hélices doivent être remplacées après 2 400 heures de vol (estimé à dix ans). L'horaire prévu de ces entretiens majeurs et les coûts qui leur sont associés font partie de la planification quinquennale.

## 5.2 Incidents

Les vols de planeurs sont sujets aux phénomènes atmosphériques, comme les coups de vent soudains et inattendus. Après plusieurs années sans incidents notables, nous avons eu cinq incidents sérieux dans une période de moins de treize mois, dont quatre qui impliquaient un planeur :

- 12 juillet 2024 : Atterrissage brusque d'un planeur. Pas de blessure, mais des dommages importants à l'appareil qui doit être envoyé hors région pour réparation – Couvert par l'assurance avec un déductible de 1 000 \$.
- 25 juillet 2024 : Atterrissage brusque d'un planeur. Pas de blessure, mais des dommages considérables à l'appareil qui doit être envoyé hors région pour réparation – Couvert par l'assurance avec un déductible de 1 000 \$.
- 25 avril 2025 : Défaillance mécanique d'un avion-remorqueur. Pas de blessure, mais le moteur de l'appareil et certaines autres pièces sont irréparables et doivent être remplacés. Pas couvert par l'assurance puisque ce n'est pas un accident. Coûts des réparations : 118 000 \$ qui doit être payé par le CPQVO.
- 1<sup>er</sup> août 2025 : Atterrissage brusque d'un planeur. Pas de blessure, mais des dommages considérables à l'appareil qui doit être envoyé hors région pour réparation – Couvert par l'assurance avec un déductible de 1 000 \$.
- 1<sup>er</sup> août 2025 : Atterrissage brusque d'un planeur. Pas de blessure ou de dommage à l'appareil.

La défaillance mécanique d'un avion-remorqueur a eu des impacts sur le programme estival mais n'a toutefois pas affecté la formation des cadets dans le cours de pilotage de planeur.

### 5.3 Des réussites en matière de financement

Depuis la pandémie, il est de plus en plus difficile pour les OBNL d'obtenir du financement. La demande de financement doit toujours être pour des projets précis et les sommes obtenues doivent obligatoirement être utilisées pour ces projets et jamais pour les besoins administratifs de l'organisme.

À l'automne 2024, nous avons reçu un montant de 750 000 \$ de M. Welley Gérard Cyr, destiné uniquement à subventionner les bourses d'études qui portent le don de ce donneur et ce, pour des années (et même des décennies) à venir. M. Cyr est décédé plus tard pendant l'année de formation, heureux d'avoir pu offrir un appui financier aux cadets de l'Air qu'il considérait comme ses enfants.



Le CPQVO a reçu en août 2025 un don de 20 000 \$ de Top Aces, destiné aux réparations de l'avion-remorqueur ayant subi une défaillance mécanique.

Plusieurs autres compagnies ont été contactées, et tout nouveau don sera annoncé par le biais de notre site internet.

### 6. Nos enjeux pour la prochaine année

L'enjeu principal pour 2025-2026 pour le CPQVO comme pour tous les organismes sans but non-lucratif reste le recrutement et la rétention de bénévoles à tous les niveaux de notre organisation. Ce besoin est particulièrement criant au niveau régional et au sein du Conseil d'administration. Nous encourageons ceux d'entre vous qui sont avec la ligue depuis quelques années et qui aimeraient un nouveau défi à considérer de se joindre à leur équipe régionale ou au conseil d'administration.

Malgré les difficultés concernant le recrutement et la rétention de bénévoles, et une situation similaire du côté des officiers, le nombre de cadets au Québec et dans la vallée de l'Outaouais a connu une augmentation importante depuis la pandémie. Notre quota est passé de 5 175 cadets en 2023-2024 à 6 386 cadets en 2024-2025 et à 7 642 en 2025-2026.

Une nouvelle formule de cotisation sera utilisée en 2025-2026. Elle met moins d'emphase sur le nombre de cadets dans chaque escadron puisque les besoins administratifs liés à chaque comité répondant d'escadron ne sont pas directement proportionnels à la taille de l'escadron.

## Médaille du couronnement du Roi Charles III



 En 2024-2025, la Ligue des cadets de l'Air du Canada a été sélectionnée à être un partenaire communautaire dans la remise de la Médaille du couronnement du roi Charles III. Cette opportunité a été partagée avec les comité provinciaux. Au total, 12 candidatures de bénévoles ont été retenues, tant au niveau du CPQVO que du siège national. Tous ont reçu leur médaille lors de cérémonies présidées par le bureau de la Lieutenant gouverneure du Québec, Mme Manon Jeannotte. Les récipiendaires (tous des membres actifs de la ligue inscrits au CPQVO) sont dans le montage photographique ci-dessus. Ils et elles sont : Julie Gagnon (coordonnatrice régionale, Abitibi), Raynald Bouchard (président du CPQVO, 2018-2020), Gilles Cuerrier (président du CPQVO, 1992-1994), Damian Lopez (conseiller de CRE, Outaouais), Hille Viita (présidente nationale 2021-2023), Véronique Morisset (secrétaire du CPQVO), Lynn Sénéchal (conseillère de CRE, Outaouais), Claude Marchand (coordonnateur régional, Montréal Est), Phillip Rennison (administrateur aviation du CPQVO), Claudette Pitre (administratrice secteur sud du CPQVO), Marc Lacroix (président du CPQVO, 2007-2009 et 2015-2016, président national depuis 2024), Serge Philibert (président du CPQVO, 2016-2018).